



Mauritius Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2022

Résumé exécutif

En 2021, la flotte thonière mauricienne comptait 3 senneurs à senne coulissante, 1 navire de ravitaillement et 1 palangrier semi-industriel en activité. Les trois senneurs à senne coulissante sont de grands navires congélateurs d'une longueur totale de 89,4 M chacun. Le palangrier est un bateau semi-industriel de moins de 24 M de long.

Le palangrier semi-industriel opérait exclusivement à l'intérieur de la ZEE mauricienne. Le bateau a effectué 8 sorties de pêche pour un total de 84 jours de pêche et un déploiement de 84 000 hameçons. La majorité des prises étaient constituées d'albacore (54,0 %) et de germon (36,5 %). La prise totale s'est élevée à 21,8 tonnes avec une PUE de 0,26 kg/hameçon.

Les senneurs mauriciens ont opéré entre 15 oN et 9 oS de latitude et 46 o et 78 oE de longitude. Les captures totales se sont élevées à 25803,2 t dont 37,4% d'albacore, 54,8% de listao et 7,4% de thon obèse pour 804 calées positives sur un total de 827 calées. Le programme d'observateurs n'a pas pu être couvert en 2021 en raison des mesures de précaution mises en place dans le cadre du COVID-19.

Des exercices d'échantillonnage ont été réalisés sur les captures débarquées de la pêche semi-industrielle, artisanale et à la senne coulissante. Un total de 4231 poissons ont été échantillonnés pour la fréquence des longueurs ; 551 provenant du palangrier semi-industriel, 331 de la pêche artisanale et 3349 des senneurs mauriciens lors de leur déchargement à Port Louis..